

Stage "Enjeux et usages des plans d'eau sur l'amont de la Dordogne en Artense"

Contexte

Le contrat territorial est un outil de gestion qualitative et quantitative des cours d'eau et milieux aquatiques proposé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Un outil de ce type est animé par le syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne depuis 2017 sur le bassin versant amont de la Dordogne et de ses affluents en rive gauche. L'année 2022 constitue une transition vers la mise en œuvre d'une nouvelle programmation. Dans ce cadre, il a été jugé opportun de faire un état des lieux des enjeux et usages des plans d'eau sur l'amont de la Dordogne en Artense.

A l'échelle des 647km² du contrat territorial « Sources de la Dordogne Sancy Artense », ont été recensés 239 plans d'eau artificiels de surfaces, localisations et usages variés. Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Adour-Garonne indique dans sa disposition D12 qu'un territoire est considéré comme ayant une forte densité de « plans d'eau » lorsque leur volume cumulé dépasse la moitié des pluies efficaces en année sèche quinquennale. C'est ce ratio de 0,7 qui a été mis en avant dans la stratégie du projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Dordogne amont en cours d'élaboration. En effet, ce facteur peut contribuer à accentuer la sévérité des étiages sur les ruisseaux associés et impacter leur qualité. Par ailleurs, la légalité de ces plans d'eau n'est pas toujours assurée lors de leur construction. En lien avec le changement climatique et la qualité de l'eau, il s'agit :

- d'évaluer les **usages** encore associés à ces plans d'eau, leurs **impacts potentiels** sur le réseau hydrographique et les milieux aquatiques et les **enjeux écologiques** qui s'y expriment,
- de **définir et hiérarchiser les enjeux** ainsi que les **perspectives de gestion envisageables** (le cas échéant, nouvel usage à définir, suppression du plan d'eau pour restauration de la zone humide préalable, etc.).

Missions

1/ Prise de contacts et retours d'expériences d'autres démarches similaires (bassin versant Célé Lot médian, bassin versant du Doux, territoires de l'appel à projets Impact Cumulé des Retenues sur les milieux aquatiques de l'Office Français de la Biodiversité...)

2/ Construction d'une méthodologie (grille d'analyse) et validation par le groupe de travail

3/ Travail de terrain pour l'acquisition de données (sur site et dans le cadre d'échanges avec les propriétaires, exploitants et partenaires)

4/ Saisie et analyse des données

5/ Synthèse des données et propositions d'actions (modalités de gestion, nouveaux usages, suppression, planification locale...)

La réflexion sur ce projet devra être assurée en concertation avec les acteurs du territoire (création et animation d'un comité de suivi du projet), notamment pour définir :

- Les attentes et besoins,
- L'élaboration de la méthodologie d'évaluation des usages et enjeux,
- La mise en œuvre de cette méthodologie,
- Les actions envisageables.

En complément de ce projet, suivi / participation à l'élaboration du programme d'actions du futur Contrat territorial, participation à la Direction de rattachement : Préservation et Valorisation des Patrimoines Naturels.

Stage niveau MASTER2 – mars à août 2022

Basé au siège du PNR des Volcans d'Auvergne – Montlosier – 63970 AYDAT, encadrement Elodie Mardiné (animatrice du Contrat territorial Sources de la Dordogne Sancy Artense)

Candidature à adresser par voie électronique avant le 19/12/2021 à emardine@parcdesvolcans.fr